



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

SERVICE Education

FB/AG/JB/AF

DECISION N°

Le MAIRE de VILLEPARISIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2022-01/02-01 en date du 15 février 2022 donnant délégation au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le 4^{ème} alinéa de ladite délibération susnommée,

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat pour le transport concernant la classe de découverte de l'école Renan

CONSIDERANT la proposition faite par l'association REGIE ETERPA

DECIDE

Article 1

Le contrat est passé en application des articles L.2122-1 et R.2122-8 du Code de la commande publique, dans le cadre d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Le contrat n° C26023 « Classe de découverte pour les classes de l'école Renan » est attribué à l'association REGIS ETERPA, 527 Route du Blacon Est – 38 650 SAINT-ANDEOL.

Le contrat est conclu pour un montant total de 6 018.07€ TTC (association non assujettie à la TVA).

Le contrat prend effet à sa date de notification. La durée d'exécution des prestations court à compter du 16 mars jusqu'au 20 mars 2026.

Article 2

La commune versera à l'association REGIE ETERPA :

Le solde à l'issue du séjour : 6 018.07€

Article 3

Les dépenses relatives à ce marché sont inscrites au budget Communal de l'exercice concerné.



Article 4

Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Article 5

Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable Public Assignataire de Meaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux, à Madame la Comptable des finances publiques de Meaux et portée à la connaissance du Conseil Municipal.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à VILLEPARISIS, le **5 Février 2026**
Le Maire,

Frédéric BOUCHE



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260211-26_11998-CC
Date de télétransmission : 11/02/2026
Date de réception préfecture : 11/02/2026



Centres de vacances et
gîtes en Vercors-Trièves

REGIE ETERPA

527 Route du Blacon Est

38650 SAINT-ANDEOL

siret:8932983980015

Tél : +33 4 76 34 23 60

e-mail : contact@eterpa.fr

Site Internet : www.eterpa.fr

REGIE ETERPA

MAIRIE DE VILLEPARISIS

32 RUE DE RUZE

77270 Villeparisis

<u>référence contrat</u>	<u>Devis</u>
SCO ROI	DE2148

le 29/09/2025

Date de validité : 11/01/2026

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Prix Uni. TTC	% REM	Montant HT	Mt Tot TTC
SCOHEB	SEJOUR SCOLAIRE EN PENSION COMPLETE Centre Le Fau à Roissard Du 16 AU 20 MARS 2026 Accueil du groupe dans: La matinée du premier jour Départ du groupe: Début d'après-midi du dernier jour Effectif enfant: 73 1 CLASSE DE 27 enfants : 1 enseignant, 1 animateur, 1 CLASSE DE 20 enfants : 1 enseignant, 1 animateur 1 CLASSE DE 26 enfants : 1 enseignant, 1 animateur Effectif adulte: 3 Gratuitée pour 1 enseignant par classe la prestation de restauration débute par le déjeuner du premier jour et se termine avec le goûter du dernier jour. Elle comprend dans cet intervalle, la nuitée avec draps (sauf séjour 1 nuit), le petit déjeuner, le déjeuner ou pique-nique, le goûter et le dîner.	73,00	207,00	207,00		15 111,00	15 111,00
ACTRALLYE	RALLYE MONTAGNARD - Jeu de synthèse de fin de séjour - 1 séance par enfant - organisation de la séance avec : 2 intervenants dont 1 BEES Tir à l'arc : 342,00 € Assisté par 2 animateurs de vie quotidienne	1,00	342,00	342,00		342,00	342,00
ACTESCALA...	ESCALADE-ARBRE - 1 séance par enfant - organisation de la séance en classe entière avec 2 intervenants qualifiés par classe - Brevet d'Etat Escalade ou Guide de Hte Montagne - L'activité Escalade arbre se déroule à proximité du centre d'hébergement.	6,00	207,00	207,00		1 242,00	1 242,00
ACTRANDO...	RANDONNÉE ENCADREE 1/2 journée : 167,00 € journée : 310,00 €	4,00	310,00	310,00		1 240,00	1 240,00

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260211-26_11999-CC
Date de télétransmission : 11/02/2026
Date de réception préfecture : 11/02/2026



Centres de vacances et
gîtes en Vercors-Trièves

REGIE ETERPA

527 Route du Blacon Est
38650 SAINT-ANDEOL
siret:8932983980015
Tél : +33 4 76 34 23 60
e-mail : contact@eterpa.fr
Site Internet : www.eterpa.fr

REGIE ETERPA

MAIRIE DE VILLEPARISIS
32 RUE DE RUZE
77270 Villeparisis

référence contrat	Devis
SCO ROI	DE2148

le 29/09/2025 Date de validité : 11/01/2026

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Prix Uni. TTC	% REM	Montant HT	Mt Tot TTC
ACTTIRALA...	TIR A L'ARC - 1 séance par enfant - organisation de la séance en classe entière avec 2 intervenants qualifiés par classe - Brevet d'Etat Tir à l'arc - l'activité tir à l'arc se déroule dans les forêts attenantes au centre d'hébergement. le préalable de l'activité se déroule sur le centre. Le prix pour 1 intervenant	6,00	175,00	175,00		1 050,00	1 050,00
ACTTRAPP...	SORTIE TRAPPEUR - 1 séance par enfant - organisation de la séance en classe entière avec 1 intervenant qualifié Animateur Eterpa ou Brevet d'Etat Accomp. Moyenne Montagne - L'activité sortie trappeur se déroule en milieu naturel à proximité du centre d'hébergement.	4,00	167,00	167,00		668,00	668,00
ART0114	ATELIERS DE FABRICATION Nicheoir-mangeoires-hôtels à insectes Séance d'une demi journée en demi classe avec 2 adultes en soutien minimum	3,00	200,00	200,00		600,00	600,00
SCOAVQ	Animateur.trice de vie quotidienne Nos animateurs de vie quotidienne interviennent essentiellement sur les temps de vie quotidienne(lever, coucher, temps de repas, après repas, temps calme, organisation des veillées, coucher). Il sont de veille la nuit en cas de besoin. Ils peuvent participer à l'encadrement de certaines activités. Leur présence est optionnelle. Sur votre séjour, nous positionnons 4 animateurs de vie quotidienne du lundi au vendredi avec convoyage	20,00	170,00	170,00		3 400,00	3 400,00

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260211-16_11999-CC
Date de télétransmission : 11/02/2026
Date de réception préfecture : 11/02/2026



Centres de vacances et
gîtes en Vercors-Trièves

REGIE ETERPA

527 Route du Blacon Est
38650 SAINT-ANDEOL
siret:8932983980015
Tél : +33 4 76 34 23 60
e-mail : contact@eterpa.fr
Site Internet : www.eterpa.fr

REGIE ETERPA

MAIRIE DE VILLEPARISIS
32 RUE DE RUZE
77270 Villeparisis

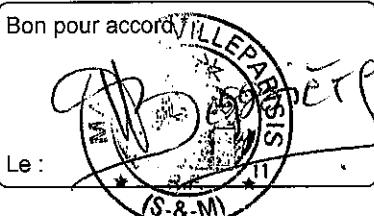
référence contrat	Devis
SCO ROI	DE2148

le 29/09/2025 Date de validité : 11/01/2026

Référence	Désignation	Qté	P.U. HT	Prix Uni. TTC	% REM	Montant HT	Mt Tot TTC
SCOTRANS	TRANSPORT - 2 cars pour le transfert Gare de Grenoble - Roissard : 145€ - 2 cars pour le transfert Roissard - Lac de Monteynard : 615€	1,00	2 071,00	2 071,00		2 071,00	2 071,00

Total TTC	25 724,00
NET A PAYER	25 724,00

BANQUE	banque de France de Grenoble
TITULAIRE	"RR ETERPA"
IBAN	FR76 1007 1380 00000020 0167 581
BIC	TRPUFRP1



Bon pour accord

Le : 29/09/2025

Merci de vérifier le nom et l'adresse de facturation - ! Ces informations ne pourront pas être modifiées après l'enregistrement de l'acompte.

* Certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur et les accepte sans réserve.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260211-26_11999-CC
Date de réception préfecture : 11/02/2026
Date de réception mairie : 11/02/2026
Date de réception préfecture : 11/02/2026

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20260211-26_11999-CC
Date de télétransmission : 11/02/2026
Date de réception préfecture : 11/02/2026